

Image not found or type unknown



Vente de produit sous licence

Par **anguille123**, le **14/01/2013** à **19:48**

Bonjour, je souhaite créer mon entreprise et vendre des vélos pour enfants. Je souhaite acheter ma marchandise auprès de fournisseurs chinois. Est-ce que j'ai le droit d'acheter des vélos avec Hello Kitty, Princesses Disney, Cars, Spiedermann et les revendre ou faut-il une autorisation au préalable?

Par **anguille123**, le **15/01/2013** à **11:48**

Bonjour, je ne sais pas si ma question est de votre ressort mais je suis novice dans le domaine. Y a-t-il un moyen de vérifier que ce n'est pas de la contrefaçon. Le fournisseur m'assure qu'il s'agit de produits aux normes européennes?